

Séance du 17 avril 2026

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ayant pris part à la délibération
27	27	27

L'an deux mil vingt-six le dix-sept avril à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PONT DE ROIDE - VERMONDANS, régulièrement convoqué en date du 4 avril 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Eric BOONE, Maire

DATE DE CONVOCATION :
4 avril 2026

Délibération N°2026.04.23

OBJET :
Convention de partenariat – Marchés du soir 2026

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture le
Et publication ou notification du

Présents : Eric BOONE, Patrick ROY, Anaïs CHOULET, Philippe PEROZ, Pamela LACHAT, Gilles GRUT, Christiane KLINGUER, Philippe PROST, Marie-Josèphe PIQUEREY, Dominique GUENOT, Fanny VOLTOLINI, Théophile HAHLING, Marine JACQUET, Philippe ZATTARIN, Marion MAILLARD, Thibaud DEFRANOUX, Anaïs GUILLEMIN, Yoann DAUCOURT, Sophie FICHET, Thierry BRUN, Quentin DECHAUX, Laurence EMONIN, Serge SPIZZO, Sophie LAROCHE, Walter PLANÇON, Anaïs GRADOZ.

Procuration : Emilie VIGEZZI donne procuration à Christiane KLINGUER.

Secrétaire de séance : Dominique GUENOT

En partenariat avec PMA, la commune de Pont-de-Roide-Vermondans souhaite organiser le marché du soir le 21 août 2026 afin d'y accueillir des producteurs locaux, faisant honneur au patrimoine gourmand de notre territoire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention de partenariat avec PMA pour l'organisation du marché du soir qui aura lieu le 21 août 2026.

Fait à Pont-de-Roide-Vermondans, le 20 avril 2026
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Eric BOONE

